



Comment écrire au procureur de la république

Par **hello**, le **17/06/2008** à **22:40**

bonjour

comme je l'ai déjà expliqué dans ce forum, je rencontre de nombreux problèmes de tapages de la part de ma voisine du 5ème étage .

je suis allé à la police pour porter plaintes mais ceux-ci veulent des preuves je suis allé voir l'agence HLM ils disent ne rien pouvoir faire sauf prendre en compte mes mains courantes j'en suis déjà à la 10ème au moins il m'a conseillé d'écrire au procureur de la république ce que je souhaiterais faire mais je ne sais pas du tout comment rédiger cette lettre et où l'envoyer .

c'est pour cela que je voudrais de l'aide pour me donner un modèle de lettre et l'adresse où je dois envoyer cette fameuse lettre .

merci beaucoup de votre aide !!

Par **JamesEraser**, le **18/06/2008** à **22:57**

[citation]je suis allé à la police pour porter plaintes mais ceux-ci veulent des preuves [/citation]

Eh bien écrivez au procureur de la République. Dites bien que les services de police veulent des preuves alors qu'ils sont tenus de constater le trouble dès lors que vous le leur signalez. Précisez également que les services HLM ne veulent vous garantir la jouissance paisible du logement

Il n'y a pas de formalisme particulier je vous rassure. Soyez claire dans l'énoncé du trouble et des démarches que vous avez entreprises tant auprès des services de police que de l'office

des HLM.
Cordialement

Par **Elise**, le **26/07/2010** à **11:02**

Quelle est l'adresse SVP à laquelle il faut écrire au Procureur de la République. J'habite Paris 75008.

Merci d'avance pour ce renseignement.